

# Cellules souches pour la vie

 Quand j'ai su que le sang de cordon ombilical pouvait sauver une vie, **j'ai tout de suite décidé de donner le mien à une banque publique.** 

*– Nathaly, qui a fait deux dons de sang de cordon à la Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang*



**Société  
canadienne  
du sang**

SANG  
PLASMA  
CELLULES SOUCHES  
ORGANES  
ET TISSUS

**Saviez-vous que le sang contenu dans le cordon ombilical et dans le placenta après un accouchement est riche en cellules souches, des cellules qui peuvent sauver des vies?**

**Le sang de cordon est utilisé pour traiter plus de 80 maladies, dont la leucémie. Pourtant, il est souvent traité comme un déchet médical et jeté.**

La Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang recueille et conserve le sang de cordon pour les personnes qui ont besoin d'une greffe de cellules souches, mais qui n'ont pas de donneur compatible dans leur famille. Au Canada, la moitié des personnes en attente d'une greffe de cellules souches sont incapables de trouver un donneur.



**Moins de 25 %**  
trouvent un donneur compatible  
dans leur famille.

**Les quelque 75 % restants**  
dépendent d'étrangers.

Pour que les gens en attente d'une greffe aient de meilleures chances de trouver un donneur, il faut que la banque publique nationale soit diversifiée.

**Faire un don de sang de cordon n'est pas compliqué, ne coûte rien et ne pose aucun risque ni pour la mère, ni pour le bébé.**

Quatre établissements participent au programme de don :

**Campus Général, Hôpital d'Ottawa**  
Ottawa (Ontario)

**Hôpital Civic de Brampton, Système de santé William-Osler**  
Brampton (Ontario)

**Hôpital pour femmes Lois-Hole, Services de santé de l'Alberta**  
Edmonton (Alberta)

**Hôpital et centre de santé pour femmes de la Colombie-Britannique**  
Vancouver (Colombie-Britannique)

Des services de traduction et d'interprétation sont offerts dans plusieurs langues. Pour en savoir plus, consultez notre site Web.

**Vous pourriez sauver une vie. S'inscrire au programme est facile.**  
[sang.ca/fr/donsangombilical](http://sang.ca/fr/donsangombilical)

## AUTORISATION DE COLLECTE de sang de cordon ombilical

La présente autorisation de collecte contient des informations sur le don de sang de cordon à la banque publique de sang de cordon gérée par la Société canadienne du sang (ci-après désignée comme la « Banque de sang de cordon »), dont les bienfaits et les risques potentiels. Le don de sang de cordon n'a aucun impact sur la prise en charge médicale périnatale. Le sang de cordon donné à la Banque de sang de cordon ne peut être ultérieurement transféré à une banque privée de sang de cordon.

### Que sont les cellules souches de sang de cordon?

Le sang de cordon ombilical renferme des cellules souches, lesquelles sont des cellules immatures qui ont la capacité de se transformer en cellules sanguines, à savoir :

- les globules rouges, qui transportent l'oxygène dans le corps;
- les plaquettes, qui jouent un rôle dans la coagulation sanguine;
- les globules blancs, qui permettent de lutter contre les infections.

### À quoi servent les cellules souches du sang de cordon recueilli?

La Banque de sang de cordon extrait, analyse et conserve les cellules souches contenues dans le sang de cordon recueilli afin qu'elles puissent être greffées à toute personne qui en aurait besoin, au Canada ou ailleurs. La Banque de sang de cordon peut également utiliser ces cellules souches à des fins d'assurance de la qualité (validation, formation et contrôle de la qualité), d'amélioration de la production et de recherche – si vous avez consenti à ce que le sang de cordon de votre bébé soit utilisé à ces fins (voir « Autres applications »). Pour plus d'informations, voir la section Recherche ci-dessous.

### Comment recueille-t-on le sang de cordon?

Juste après la naissance du bébé et avant l'expulsion du placenta, le médecin ou la sage-femme coupe le cordon ombilical, puis le remet au personnel de la Banque de sang de cordon, à l'hôpital. Votre médecin ou votre sage-femme s'en chargera bénévolement compte tenu du présent consentement. Le sang de cordon est ensuite recueilli dans une poche stérile, puis analysé afin de déterminer s'il répond aux critères de mise en banque. Si vous le désirez, vous pouvez demander à ce que le placenta et le cordon ombilical de votre bébé vous soient rendus.

### Mise en banque du sang de cordon

À l'hôpital, la Banque de sang de cordon devra déterminer si le sang de cordon recueilli peut être mis en banque.

Si le sang de cordon contient suffisamment de cellules souches, il devrait pouvoir être mis en banque et sera transféré au centre de traitement de la Banque de sang de cordon pour une évaluation plus approfondie. Avant de quitter l'hôpital, un employé de la Banque de sang de cordon viendra s'entretenir avec vous et recueillir votre consentement à la mise en banque du sang de cordon de votre bébé aux fins de greffe. Cette personne vous posera des questions portant sur vos antécédents médicaux et votre état de santé général. Vous devrez fournir un échantillon de sang qui servira à effectuer des tests de dépistage du VIH, des virus de l'hépatite et d'autres agents pathogènes responsables de maladies transmissibles. (S'il s'avère que vous avez besoin d'une perfusion pendant l'accouchement, on pourrait vous proposer de prélever l'échantillon de sang à ce moment-là.)

Si le sang de cordon ne peut être mis en banque, en fonction de l'hôpital où vous accoucherez, il pourra être :

- éliminé;
- transféré au centre de traitement de la Banque de sang de cordon à d'autres fins que la greffe;
- remis à l'hôpital, qui en disposera conformément à ses politiques (p. ex., recherche). Pour toute question à ce sujet, adressez-vous à un représentant de l'hôpital.

### Conservation et greffe

Une fois au centre de traitement, le sang de cordon est soumis à diverses analyses, puis les cellules souches sont préparées pour la mise en banque si les résultats des analyses montrent qu'elles peuvent être utilisées pour une greffe.

Si, à quelque moment que ce soit, il s'avère que les cellules souches recueillies ne peuvent pas être mises en banque, le sang de cordon et tous les échantillons prélevés seront éliminés, sauf dans certains cas, où ils serviront à d'autres applications.

## AUTORISATION DE COLLECTE de sang de cordon ombilical

### Recherche

Si, à quelque moment que ce soit, la Banque de sang de cordon estime que les cellules souches contenues dans le sang de cordon ne peuvent être conservées pour une greffe, celles-ci peuvent servir à la recherche biomédicale dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon. Par ailleurs, lors de la préparation des cellules souches pour la conservation, on extrait des sous-produits, tels que les globules rouges, qui peuvent également servir à la recherche au lieu d'être éliminés. Pour ce faire, vous devez cocher la case Recherche ci-dessous. Pour obtenir plus d'informations sur le programme de recherche de la Banque de sang de cordon ainsi que des exemples de projets de recherche utilisant du sang de cordon, consultez notre brochure d'information sur la recherche biomédicale au [www.blood.ca/fr/cellules-souches/don-de-sang-de-cordon](http://www.blood.ca/fr/cellules-souches/don-de-sang-de-cordon).

Veillez noter également que, que vous ayez coché ou non la case Recherche ci-dessous, il est possible que l'hôpital vous propose de participer à un projet de recherche mené par l'un de ses chercheurs, non affilié à la Société canadienne du sang.

### Frais et remboursements

Le don de sang de cordon étant gratuit, aucun remboursement de frais ne peut avoir lieu.

### Bienfaits potentiels

Le sang de cordon a le potentiel d'améliorer la santé des patients atteints de maladies graves.

### Désagréments et risques potentiels

Le don de sang de cordon n'est associé à aucun risque significatif. La collecte du sang du cordon n'a aucune incidence sur l'accouchement, votre prise en charge ou celle de votre bébé. Le sang de cordon est recueilli à partir du cordon ombilical après la naissance du bébé. Si l'on doit vous prélever des échantillons de sang à des fins d'analyse, la quantité de sang prélevée sera minime (l'équivalent de trois cuillères à table) et n'affectera pas votre état de santé. Il est parfois possible de ressentir une légère douleur ou de voir apparaître une ecchymose, ou « bleu », au point d'insertion de l'aiguille. Enfin, un étourdissement, un évanouissement et, rarement, une infection peuvent survenir.

### Renseignements personnels

Par la présente, vous autorisez le personnel de la Banque de sang de cordon à prendre connaissance de votre dossier médical et de celui de votre bébé dans le but de déterminer si le sang de cordon recueilli peut être conservé. L'examen de vos dossiers médicaux permet d'identifier d'éventuelles maladies ou conditions médicales susceptibles d'être transmises au patient à qui l'on greffera les cellules souches recueillies dans le sang de cordon de votre bébé. Pour plus d'informations sur la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos renseignements personnels, veuillez consulter notre *Déclaration de confidentialité*.

### Besoin de plus d'informations?

Pour plus d'informations sur la Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang :

- Allez au [www.blood.ca/fr/cellules-souches/don-de-sang-de-cordon](http://www.blood.ca/fr/cellules-souches/don-de-sang-de-cordon).
- Appelez au 1 866 JE DONNE (1-866-533-6663).
- Envoyez un courriel à [cordblood@blood.ca](mailto:cordblood@blood.ca).

Pour toute question sur le don de sang, nous vous invitons à en parler avec votre médecin ou votre sage-femme.

### Retrait de votre participation à la Banque de sang de cordon

La participation à la Banque de sang de cordon se fait sur la base du volontariat. Vous pouvez cesser votre participation à tout moment en appelant au 1 866 JE DONNE (1-866-533-6663). Le sang de cordon de votre bébé sera éliminé s'il n'a pas déjà été utilisé pour une greffe ou autre. Les renseignements vous concernant, votre bébé et vous, qui auront été recueillis jusqu'à la date du retrait de votre participation seront conservés dans nos dossiers. Après cette date, aucun autre renseignement personnel ne sera recueilli, utilisé ou divulgué. Enfin, le cas échéant, nous pourrions nous servir des renseignements en notre possession pour vous contacter, pour des raisons de sécurité.



Étiquette d'identification de la maternité

**AUTORISATION DE COLLECTE  
de sang de cordon ombilical**

**Ethnicité** : Veuillez indiquer ci-dessous votre origine ethnique ainsi que celle du père de votre bébé. Ces informations nous permettront d'optimiser la détermination de la compatibilité entre les cellules souches recueillies et un patient.

**Choisir une seule ethnicité par personne.**

	Arabe	Asie centrale	Asie du Nord	Asie du Nord- Est	Asie du Sud	Asie du Sud- Est	Noire africaine	Noire antillaise	Noire (autre)	Caucasienne	Chinoise	Philippine	Premières nations	Latino-américaine	Inuite	Juive ashkénaze	Juive sépharade	Métisse	Îles du Pacifique	Origines multiples	Inconnue	Ne souhaite pas répondre	
Mère																							
Père																							

**Autorisation de collecte**

J'affirme, par la présente, avoir lu et compris les informations relatives au don de sang de cordon. Je confirme avoir eu la possibilité de poser des questions et déclare être satisfaite des réponses que j'ai reçues. J'ai pu également faire part de mes préoccupations à un professionnel de la santé indépendant (médecin ou sage-femme).

En signant ce formulaire, je consens volontairement à la collecte du sang du cordon ombilical de mon bébé après sa naissance aux fins décrites dans la présente; au prélèvement d'échantillons de mon sang; à l'examen de mon dossier médical et de celui de mon bébé; au recueil, à l'utilisation et à la divulgation des renseignements me concernant ainsi que mon bébé conformément à la *Déclaration de confidentialité*. Je comprends que je peux retirer mon consentement à tout moment et sais comment procéder.

Je comprends que l'on peut me proposer de participer à un projet de recherche mené par un chercheur de l'hôpital, qui ne sera pas affilié à la Société canadienne du sang, et ce, que j'aie coché ou non la case Recherche ci-dessous.

En cochant la case ci-dessous, j'autorise volontairement la Société canadienne du sang à utiliser ou à remettre à des chercheurs le sang de cordon de mon bébé, s'il ne peut être mis en banque, ainsi que les sous-produits associés pour la recherche biomédicale dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon. J'ai lu la brochure d'information de la Société canadienne du sang sur la recherche biomédicale et j'ai eu la possibilité de poser des questions. Je comprends que je ne serai pas informée par la Société canadienne du sang de l'utilisation du sang de cordon de mon bébé dans un projet de recherche et que je ne recevrai aucun résultat d'études ayant utilisé le sang de cordon de mon bébé dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon. Je comprends que les résultats de ces études seront publiés sur le site Web de la Société canadienne du sang.

**RECHERCHE** (cochez cette case si vous consentez à l'option d'utilisation pour la recherche)

_____	_____	_____
Nom de la mère (lettres moulées)	Signature de la mère	Date
_____	_____	_____
Code postal de la mère	N° tél. de la mère	Courriel (facultatif)

**For CBB Use Only**

**Change of Information:**     Name     Address     Postal Code     Phone Number

Verification of information discrepancy from maternal hospital unique ID label to documented information by mother:

CBU Unique ID Number

## **Donneurs de composants sanguins, Registre de donneurs de cellules souches, Banque de sang de cordon**

La Société canadienne du sang est déterminée à protéger vos renseignements personnels. La présente politique de confidentialité explique la façon dont nous recueillons, utilisons et divulguons les renseignements personnels que nous recueillons auprès des donneurs (sang total, plasma, plaquettes) et des candidats au don, des personnes inscrites au Registre de donneurs de cellules souches de la Société canadienne du sang (le « Registre de donneurs de cellules souches ») et des personnes qui participent à la Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang (la « Banque de sang de cordon »), y compris les renseignements personnels des nouveau-nés.

### **Nature des renseignements personnels recueillis**

La Société canadienne du sang peut avoir à recueillir les informations suivantes à votre sujet :

- vos données démographiques et coordonnées, y compris celles de votre médecin;
- vos réponses à des questions d'ordre médical et social;
- les renseignements post-don et antécédents de don, y compris l'admissibilité ou l'inadmissibilité au don;
- les résultats des analyses réalisées sur vos composants sanguins, le sang du cordon ombilical de votre bébé et sur vos échantillons de salive; ces résultats peuvent comprendre des informations sur le groupe sanguin, dont les antigènes leucocytaires humains (HLA) et les marqueurs de maladies transmissibles;
- des renseignements médicaux fournis par votre médecin ou vous-même.

### **Utilisation des renseignements personnels**

La Société canadienne du sang utilise vos renseignements personnels afin d'évaluer votre admissibilité aux différents programmes de don, d'évaluer votre compatibilité avec les patients, et de s'assurer de la qualité et de l'innocuité des produits recueillis (sang total, plasma, plaquettes, sang de cordon, cellules souches). Nous pouvons également les utiliser aux fins suivantes :

- vous contacter si votre compatibilité avec un patient a été déterminée;
- vous envoyer une trousse de frottis buccal;
- vous contacter à propos de votre santé;
- contacter votre médecin, si nécessaire;
- vous informer sur la participation à nos programmes;
- vous contacter en cas de pénurie de produits sanguins;
- améliorer la nature et l'efficacité de nos programmes; former notre personnel et autres publics concernés;
- gérer vos comptes et répondre à vos questions;
- vous honorer lors de cérémonies visant à reconnaître les contributions des donneurs et des participants à nos programmes;
- vous permettre de participer à des concours, à des activités promotionnelles et à des sondages, et d'utiliser la fonction de clavardage en ligne;
- anonymiser certains éléments vous concernant, c'est-à-dire supprimer votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone de ces éléments;
- mener des projets de recherche approuvés par un comité d'éthique;
- assurer la sécurité sur nos lieux de travail;
- accéder aux résultats de vos analyses en cas de contact accidentel avec vos dons ou vos échantillons;
- vous contacter pour vous offrir la possibilité de participer à des projets de recherche;

- vous informer de nos collectes de fonds — si vous ne souhaitez pas que l'on vous contacte à ce sujet, appelez au 1 866 JE DONNE (1.866.533.6663);
- se conformer aux exigences légales et réglementaires;
- toute autre fin raisonnable, et tel que le permet ou le prescrit la loi.
- **Participants à la Banque de sang de cordon** : vous contacter après la naissance de votre bébé afin de nous informer de sa santé.

La Société canadienne du sang ne revend pas les renseignements personnels qu'elle recueille.

## **Divulgence des renseignements personnels**

La Société canadienne du sang peut avoir à divulguer vos renseignements personnels aux personnes et entités suivantes :

- les agences de santé publique;
- d'autres organismes canadiens de gestion de produits sanguins dans le but d'assurer la sécurité du système transfusionnel;
- votre médecin pour l'informer d'informations importantes concernant votre santé;
- les hôpitaux canadiens dans le but de coordonner votre don;
- les hôpitaux et les registres de donneurs canadiens, ainsi que les registres de donneurs d'autres pays, aux fins de recherche de donneurs — un identifiant unique sera utilisé dans ce cas;
- des chercheurs, pour les besoins de projets de recherche approuvés par un comité d'éthique et répondant aux exigences légales et réglementaires;
- les vérificateurs des organismes d'accréditation et de réglementation dont dépend la Société canadienne du sang;
- toute autre entité ou personne habilitée dans les circonstances où la loi l'exige ou l'autorise.
- **Participants au Registre de donneurs de cellules souches** : si nous déterminons que vous pourriez être un donneur compatible pour un patient et que nous n'arrivons pas à vous joindre, vos coordonnées et votre date de naissance pourront être transmises à la Gendarmerie royale du Canada afin qu'elle tente de vous localiser.

## **Protection des renseignements personnels**

Seules les personnes et les entités ayant besoin de vos renseignements personnels dans le cadre de leur travail en relation avec la Société canadienne du sang pourront y accéder. Il se peut que nous fassions appel à des fournisseurs tiers pour certains services, y compris des fournisseurs basés dans d'autres pays. Dans certains cas, ces fournisseurs se chargeront eux-mêmes de recueillir les renseignements dont ils auront besoin auprès de vous, auquel cas, vos renseignements personnels seront soumis à leurs propres politiques en matière de confidentialité. Tous nos fournisseurs sont tenus, par contrat, d'adopter des mesures de sécurité adéquates pour protéger les renseignements personnels en leur possession et de ne recueillir, n'utiliser et ne divulguer des renseignements personnels qu'aux fins dictées par la nature des services qu'ils sont amenés à fournir à ou au nom de la Société canadienne du sang.

## **Accès et modification de vos renseignements personnels**

Pour corriger ou demander l'accès à vos renseignements personnels, veuillez consulter la page Confidentialité et mentions légales, à [sang.ca](http://sang.ca). Vous pouvez modifier vos coordonnées ou changer de moyen de communication favori en tout temps en remplissant notre formulaire de changement d'adresse en ligne, ou en nous contactant, par téléphone, au 1 866 JE DONNE (1.866.533.6663), par courriel, à [feedback@blood.ca](mailto:feedback@blood.ca), ou en utilisant la fonction de clavardage de notre site Web, à [sang.ca](http://sang.ca).

# **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**



## **Contact**

Pour toute question concernant notre politique de confidentialité, appelez au 1.877.262.9191 (numéro sans frais) ou écrivez à [privacy@blood.ca](mailto:privacy@blood.ca).

Si vous estimez que la Société canadienne du sang n'a pas répondu à vos préoccupations, vous avez le droit de communiquer avec le commissaire à la protection de la vie privée ou l'ombudsman de la vie privée de votre province ou territoire.

# BANQUE DE SANG DE CORDON DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG

## INFORMATIONS SUR LE DON DE SANG DE CORDON POUR LA RECHERCHE BIOMÉDICALE



La présente brochure contient des informations sur le don de sang de cordon pour la recherche biomédicale à la Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang (ci-après désignée comme la « Banque de sang de cordon »).

La recherche biomédicale sur le sang de cordon est susceptible d'accroître les connaissances sur la collecte, le traitement et la conservation du sang de cordon, ainsi que sur la greffe de cellules souches. Certaines études utilisent les cellules souches contenues dans le sang de cordon afin de découvrir et de mettre au point de nouveaux traitements, tandis que d'autres portent sur le sang de cordon en lui-même dans le but d'améliorer certains soins médicaux.

### ***Dans quelles circonstances le sang de cordon recueilli par la Banque de sang de cordon peut-il être utilisé par le programme de recherche de la Banque de sang de cordon?***

Le sang de cordon peut ne pas répondre aux critères de mise en banque au moment de la collecte ou s'avérer impropre à la greffe après avoir été mis en banque. Dans pareils cas, la Banque de sang de cordon peut le redistribuer à des chercheurs, au Canada ou ailleurs, afin qu'il puisse être utilisé dans des projets de recherche biomédicale dans le cadre de son programme de recherche.

Par ailleurs, lors de la préparation des cellules souches contenues dans le sang de cordon, des composants sanguins ou sous-produits, comme les globules rouges, sont extraits du sang de cordon. Au lieu d'être éliminés, ces sous-produits, qui ne rentrent pas dans la préparation des cellules souches, peuvent également être redistribués à des chercheurs.

Le sang de cordon recueilli ne peut être redistribué à des chercheurs **que si** :

- vous avez donné votre consentement;
- le sang de cordon recueilli ne répond pas aux critères de mise en banque ou les cellules souches ne peuvent servir à une greffe;
- le sang de cordon répond à un certain nombre de critères pour la recherche;
- le projet de recherche visé a été approuvé.

Enfin, la redistribution du sang de cordon recueilli et des sous-produits associés ne se fait que selon le principe de recouvrement des coûts.

### ***Comment faire pour donner mon consentement à l'utilisation du sang de cordon de mon bébé en recherche biomédicale dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon?***

Vous devez cocher la case Recherche du formulaire *Autorisation de collecte de sang de cordon ombilical*, sans quoi le sang de cordon recueilli pourra être éliminé.

### ***Si je ne consens pas à l'utilisation du sang de cordon de mon bébé en recherche médicale, cela affectera-t-il ma prise en charge ainsi que celle de mon bébé à l'hôpital?***

Le don de sang de cordon se faisant sur la base du volontariat, votre participation – ou non – au programme de recherche de la Banque de sang de cordon n'a aucune incidence sur votre prise en charge ou celle de votre bébé.

### ***Y a-t-il des risques à donner le sang de cordon de mon bébé à la recherche biomédicale?***

Non, il n'existe aucun risque pour votre santé ou celle de votre bébé. La Société canadienne du sang ne fournit aux chercheurs qu'un minimum de renseignements vous concernant, tels que la date de collecte du sang de cordon, le sexe du bébé et les critères qui ont permis de déterminer que le sang de cordon recueilli était impropre à la conservation. Les renseignements nominatifs, c'est-à-dire les renseignements susceptibles de révéler votre identité, sont remplacés par un code unique de façon à ce que les chercheurs ne puissent pas déterminer l'identité du donneur.

# BANQUE DE SANG DE CORDON DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG



Société  
canadienne  
du sang

SANG  
PLASMA  
CELLULES SOUCHES  
ORGANES  
ET TISSUS

## INFORMATIONS SUR LE DON DE SANG DE CORDON POUR LA RECHERCHE BIOMÉDICALE

### ***Quels bienfaits présente le don de sang de cordon à la recherche biomédicale?***

Même si votre bébé ou vous-même ne pourrez pas directement profiter des bienfaits de la recherche biomédicale sur le sang de cordon, d'autres personnes pourront en bénéficier dans le futur puisqu'elle est susceptible d'aboutir au développement de nouveaux médicaments et de produits médicaux ou commerciaux qui serviront à traiter certaines maladies. Bien que ces produits puissent être commercialisés, vous ne possédez aucun droit de propriété sur eux et ne pouvez prétendre à aucune contrepartie financière.

### ***Dans quel genre d'étude le sang de cordon recueilli peut-il être utilisé?***

Exemples d'études dans lesquelles le sang de cordon recueilli peut être utilisé :

- amélioration des pratiques cliniques actuelles en matière d'utilisation du sang de cordon;
- amélioration de la collecte, du traitement et de la conservation du sang de cordon;
- étude de la biologie des cellules souches;
- découverte d'applications cliniques et non cliniques des cellules souches contenues dans le sang de cordon;
- production de lignées de cellules souches pouvant être entretenues pendant plusieurs années et servir à diverses activités de recherche;
- développement de médicaments et de produits médicaux ou commerciaux destinés au traitement de diverses maladies.

À noter que tous les projets de recherche menés dans le cadre du programme de recherche de la Banque de sang de cordon doivent être approuvés par la Société canadienne du sang et être examinés par son comité d'éthique pour la recherche. Par ailleurs, les chercheurs doivent avoir obtenu l'approbation du comité d'éthique de leur propre organisme et des éventuels comités consultatifs qui supervisent leur projet.

Lorsque vous consentez à l'utilisation du sang de cordon de votre bébé dans la recherche, vous ne pouvez pas choisir le domaine de recherche ou le projet dans lequel il pourra être utilisé.

Pour plus d'informations sur les projets de recherche qui utilisent du sang de cordon recueilli par la Banque de sang de cordon, allez au [www.blood.ca/fr/recherche/products-and-services-researchers/produits-pour-la-recherche/don-de-sang-de-cordon](http://www.blood.ca/fr/recherche/products-and-services-researchers/produits-pour-la-recherche/don-de-sang-de-cordon).

### ***Comment les résultats des projets de recherche sont-ils diffusés?***

Les résultats des projets de recherche qui utilisent le sang de cordon recueilli par la Banque de sang de cordon peuvent être diffusés lors de colloques ou dans des revues médicales. Votre identité et celle de votre bébé ne seront en aucun cas divulguées, et personne ne vous contactera à propos de ces résultats. Vous trouverez sur notre site Web des informations sur les projets en cours et les résultats des projets achevés.

### ***Puis-je retirer mon consentement à l'utilisation du sang de cordon de mon bébé en recherche biomédicale?***

Le don de sang de cordon se faisant sur la base du volontariat, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Il vous suffit de nous appeler au 1 866 JE DONNE (1-866-533-6663) afin que nous puissions vous envoyer le formulaire approprié, intitulé *Retrait de participation à la Banque de sang de cordon de la Société canadienne du sang*. Une fois le formulaire dûment rempli, vous devez nous le renvoyer.

Veillez noter que le sang de cordon destiné à la recherche est redistribué dans les 48 heures suivant la collecte. En cas de retrait du consentement, il est éliminé s'il n'a pas déjà été utilisé dans un projet de recherche. Dans le cas contraire, les échantillons envoyés et les résultats de l'étude ne peuvent être éliminés ni suspendus.

### ***Qui dois-je contacter si j'ai des questions à propos du programme de recherche de la Banque de sang de cordon?***

Vous pouvez nous appeler au 1 866 JE DONNE (1-866-533-6663) ou aller au [www.blood.ca/fr/recherche/products-and-services-researchers/produits-pour-la-recherche/don-de-sang-de-cordon](http://www.blood.ca/fr/recherche/products-and-services-researchers/produits-pour-la-recherche/don-de-sang-de-cordon).